«Voix Des Ecoles n°14 » SNE13

Libres, indépendants, apolitiques, engagés, positifs... **sne13/ VDE14, Juin 2018**

Philippe Truffert
Secrétaire Départemental
Syndicat National des Ecoles : SNE 13
24 rue Barbier Jauffret
13140 MIRAMAS
tél: 06 03 50 43 44
sne13@sne-csen.net

Enseigner, c'est s'engager!

Syndicat National des Ecoles

Survie, Notices d'Emploi... par le SNE13

La survie d'un P.E. augmente en lisant la « Voix Des Ecoles » du SNE.

Edito du secrétaire départemental, ouverture des « Assises » :

« Direction, le temps de l'action est venu !» :

Ce slogan que nous avons déjà publié début mai est apparemment d'actualité, comment ne pas parler du « forum des 13énervés dirlettes & dirlos » en cours sur les boîtes mail écoles ?

Le SNE n'est pas un syndicat de directrices/directeurs, mais a choisi de défendre la reconnaissance du « métier de directrice/directeur », car c'est bien un métier à part entière d'être chargé de la direction d'un non-établissement scolaire du 1er degré et P.E. multi-fonctions sans aucun personnel d'aide-administrative ou de surveillance à disposition !

Abandonner notre campagne de RIS écoles pour organiser une « table ronde » des surchargés de direction était un symbole fort pour le **SNE13**.

Suite à la lecture des messages reçus, nous constatons que ces **« Assises des surchargés de direction...» ont été perçues comme un « Congrès du SNE » sur la direction,** ce que confirment les inscriptions : pas de P.E. adjoints, très peu de non-syndiqués et de membres de syndicats autres que du **SNE**. Ensuite, beaucoup d'excusés suite à des impératifs familiaux, de formation, et malheureusement de santé (de l'épuisement à la maladie grave…), alors que notre intention première était de faire participer TOUS les directeurs d'école !

Il nous faut donc partir d'un constat le plus précis possible de terrain et non pas d'interprétations ou de peurs à agiter sur la situation des écoles :

- **Les écoles n'ont aucun statut juridique d'établissement** scolaire du 1er degré, donc pas de possibilité de gestion d'argent, de personnel supplémentaire...

- **La majorité des directrices/directeurs est POUR la reconnaissance de leur métier** : statut non hiérarchique, grade fonctionnel ou corps… d'après toutes les études/sondages des syndicats jusqu'au GDID (association de directrices/directeurs du 13).

Lors de l'entrevue avec le recteur en intersyndicale contre la suppression des A.A.D.E., celui-ci avait clairement dit que la majorité des recteurs était pour un « statut des directeurs d'école » car leur fonction devenait de plus en plus difficile...

- **Personne ne propose un « statut hiérarchique » et ce n'est pas un mot composé**, lire nos **« Planches à Billets »** en ligne, mais c'est pourtant toujours l'argument cité en premier par les non-directeurs ou les idéologues politisés qui font peur à la majorité des P.E. (ils vont vous noter, vous recruter…), et donc qui empêche la fonction d'évoluer vers un éventuel statut, un possible grade fonctionnel ou un corps de métier !

- **Les directrices/directeurs représentent moins de 10 % du corps des P.E.** et ne peuvent pas avoir de syndicat sans la création d'un corps… Dur dur de se faire entendre noyés dans la masse des possibles « faisant-fonction de... » souvent désignés, contraints et forcés !

- **L'évolution actuelle des écoles la plus citée à ce jour est la mise en réseaux.** Si les écoles du 1er degré et les chargés de direction ne sont pas clairement définis, n'y a-t-il donc pas un risque pour les écoles d'être pilotées par du personnel de direction du 2nd degré avec statut ?

- **Difficile de médiatiser** la dure réalité subie par les directrices/directeurs d'école de toute la France.

Après nos « Assises des surchargés de la direction », l'équipe du SNE 13 vous détaille ses actions & propositions d'actions :

1) Lutter contre les idées reçues et fausses rumeurs sur l'évolution possible des écoles, les positions syndicales, contre tous les préjugés, les freins idéologiques et syndicaux…

- Exemple vécu encore très souvent par nos adhérents : « Au **SNE**, vous êtes pour un statut hiérarchique, comme le GDID, nous on préfère une collégiale... »

Répétés inlassablement en boucle dans les salles de P.E., en RIS ou ailleurs, cela nécessite une grosse dépense d'énergie de notre part pour remettre les idées en place, pas d'idéologie ni de politique…

Nous rappelons inlassablement dans toutes nos publications du 13, avec une liberté de ton peu commune, **le sérieux de nos propositions, issues en totalité de directrices/directeurs d'école** en poste dans les écoles.

2) **Définir une « plate-forme commune »** pour tous les directrices/directeurs d'école, syndiqués ou pas, de revendications et de propositions concrètes d'évolution du dur métier de directrice/directeur d'école, qui rende possible des actions unitaires et médiatiques :

- **Définition et reconnaissance du métier** en s'inspirant des textes existants, les 16 engagements, l' « allègement » des tâches !!!

- **Création d'une aide administrative pérenne** et d'un cadre juridique pour les écoles maternelles/élémentaires et primaires du 1er degré

- **Création d'une grille indiciaire d'un « corps » des directrices/directeurs d'écoles.**

- **Augmenter les quotités de décharge de classe** de façon significative, pour TOUS les directeurs, de 1 à 12 classes maximum (seuil à définir avec les maires en fonction des locaux et des moyens à prévoir…), décharge à 100 % dès 10 classes, à Paris intra-muros, TOUS LES directeurs n'ont plus de classe, quelle que soit la taille de l'école...

- **Prévoir une formation continue de tous les directrices/directeurs**, ainsi que des P.E. adjoints chargés de l'intérim/remplacement ou d'une brigade de remplacement spécifique formée à la direction.

- **Prévoir également le remplacement de tous les directeurs absents**, afin de décharger de classe les Adjoints P.E. chargés de l'intérim et de toutes les fonctions de la directrice ou du directeur absent, créer une brigade de remplaçants de direction si besoin (dans l'état actuel!)

3) **Développer la communication et la médiatisation** sur la situation de souffrance des directrices/directeurs d'école à tous les niveaux :

- **Informer de façon continue tous les adjoints** des écoles de notre surcharge de travail, mais aussi **tous les parents d'élèves, les I.E.N.** et les élus des municipalités, ainsi que tous nos partenaires et intervenants...

Exemple : Certains d'entre nous ont rédigé une fiche « registre santé et sécurité au travail », il faut le rappeler sans cesse en réunions/conseils d'école, l'afficher avec les pétitions contre la suppression des aides administratives…

- **Continuer l'envoi de lettres** aux IE.N., Maires, Députés, Sénateurs, DASEN & Recteur, Ministre, **mais aussi à tous les médias…**

Pour rappel **notre lettre ouverte au Ministre de septembre** envoyée en copie à tous, nous a valu des retours de tous bords : maires, députés, I.E.N. et la présence et le soutien du Maire de Berre l'Etang à notre pause de midi lors de nos Assises du 23 mai 2018 en salle Bompard à la piscine, avec un discours et une lettre au député de secteur.

4) **Proposer des actions « médiatiques »** et réalisables par le plus grand nombre dès la rentrée et **si possible le jour de la rentrée**, seul jour de l'année où l'actualité n'efface jamais la reprise des cours de nos millions d'élèves…

- On ne prévient jamais assez les médias locaux et nationaux, et pourtant un petit « groupe de directeurs du 69 » a réussi à faire passer ses revendications spécifiques de directeurs d'école pendant 2 min sur France 3 pendant le J.T. de 19h régional, à méditer donc...

- De trop nombreuses actions et journées de grève passent complètement inaperçues selon l'actualité nationale (si attentat par exemple), or il y a un jour qui fait l'actu du 15 août au 15 septembre chaque année, c'est LA RENTREE !

Rentrée des vacances, des profs, des élèves, des étudiants…

Que se passerait-il si TOUS LES DIRECTEURS annonçaient le 15 août qu'ils fermeront leurs bureaux ce jour-là au moins le matin, ne serait-ce qu'une heure ? Et qu'ils donneront leurs revendications communes aux parents et maires ce jour-là, avant d'aller les porter aux I.E.N. et/ou aux députés le midi, pensez-vous que nous passerions inaperçus ?

Nous sommes ravis de voir qu'après nos Assises, les directrices/directeurs encore debout iront coucher sur du papier le jour de la fête du 4 juillet leurs états d'âmes-unies à Aix En Provence !

« Lorsque notre fonction de directeur devient une addiction, notre vie ne devient plus que de la survie !»

« Les choix du SNE : la défense des P.E. et de vos idées de P.E., des métiers de P.E., du métier de directrice/directeur d'école, et uniquement cela !

Proches du terrain, tous vos représentants du **SNE** travaillent tous dans les écoles. C'est vrai depuis les secrétaires départementaux jusqu'au président national qui conjugue un poste de direction, un mandat syndical et un autre au ministère !

Nos idées sont les vôtres, défendons-les ensemble ! ….. **SNE13** !

Si ces informations détaillées vous intéressent, engagez-vous avec le SNE ! Et recevez nos « Voix des Engagés » complètes, et activez vos boîtes « pro » !

«Le bonheur du P.E., c'est simple comme une adhésion au SNE!»

Contactez nous par mail à :
sne13@sne-csen.net ou
sne13@orange.fr

ou téléphonez au 06 03 50 43 44 !
Site internet du SNE: http://www.sne-csen.net/

*Et bientôt en ligne notre nouveau numéro de la **«La Planche à billets Spéciale Coupe du monde»**, notre journal satirique qui redonne la patate à tous les P.E. du 13 et d'ailleurs, merci qui ? Merci le **SNE13 !***